

Stockholm, le 7 décembre 2009

Rd 012-216-2009/10

Chers collègues,

Le Traité de Lisbonne est maintenant entré en vigueur. Le Traité attribue un nouveau rôle aux parlements nationaux de l'UE. Ce nouveau rôle sera jugé sur la manière avec laquelle il est joué. Le Traité implique aussi de nouvelles tâches pour le Parlement européen.

Il me réjouit que tant d'entre vous aient accepté mon invitation à me rejoindre à Stockholm le 12 décembre. Notre rencontre deviendra un point de départ pour la continuation du travail jusqu'à la rencontre des présidents en mai, quand le bâton sera passé à la prochaine Présidence.

Pour le 12 décembre, mon ambition est de soulever les questions de priorité qui doivent être abordées de parvenir à une entente sur le processus de continuation.

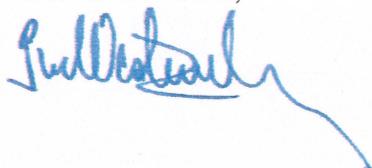
Quant aux délibérations, j'entends inclure une session impliquant des groupes de travail sur l'ordre du jour. La forme et les méthodes de travail pour la Conférence des présidents de l'UE ont été discutées périodiquement. Des souhaits ont été exprimés à l'effet que les rencontres soient dynamisées et ouvertes aux vraies discussions et au vrai dialogue entre les participants. L'idée d'incorporer une session informelle dans un format restreint aux présidents accompagnés d'un conseiller s'est avérée une initiative appréciée au cours des deux dernières conférences. Je crois que la formule groupe de travail permettrait des discussions plus vives et permettrait à plus de collègues de prendre la parole.

Durant la session plénière, je ne prévois pas de discours formels, mais des interventions et de courts commentaires ne dépassant les 3 minutes.

Pour finir, j'aimerais ouvrir la porte à ceux d'entre vous qui désirent faire suivre des interventions par écrit, avant la rencontre, pour alimenter notre réflexion.

Je suis impatient de vous rencontrer tous la semaine prochaine et de discuter avec vous.

Sincèrement vôtres,



Per Westerberg